



Webinaire

Ségur numérique

Mardi 14 décembre - 10h00-12h00















Ouverture

Animateur Benoît LARDEAU - Chef de projet e-santé - GIP e-Santé CVL















Introduction

Dominique PON - Responsable ministériel au numérique en santé















Prises de parole

Laurent HABERT - Directeur général ARS Centre-Val de Loire

Catherine PELLETIER - Assurance Maladie Directrice Coordonnatrice de la Gestion Du Risque Centre Val de Loire















Les services et référentiels socles du Ségur















Le Ségur numérique accélère le déploiement de la feuille de route du numérique en santé

SERVICES SOCLES



Stockage des données de santé dans le Dossier Médical Partagé



Echanges via les messageries sécurisées de santé

RÉFÉRENTIELS SOCLES



Référencement de données avec un Identifiant National de Santé



Identification électronique des professionnels de santé via Pro Santé Connect

Ces services et référentiels socles permettront de renforcer la **sécurité** et développer l'**interopérabilité** des systèmes d'information de santé





Mon Espace Santé

Christophe BEAUQUEL Responsable Marketing - Manager CIS à la CPAM 37















Mon Espace Santé (MES)

- Mon espace santé est un espace numérique individuel mis à la disposition par l'État et l'Assurance Maladie pour permettre à chaque citoyen de stocker ses informations médicales et les partager avec les professionnels de santé qui les soignent.
- Mon Espace santé est LE grand projet 2022, qui permettra à l'usager d'accéder à son DMP, à des applications certaines liées à des objets connectés relatifs à sa santé, à ses données de remboursement et d'échanger de manière sécurisée avec les acteurs du système de santé.
- Enjeux pour les usagers : échanger de manière plus interactive avec leurs PS, disposer à tout moment des informations sur leurs données de santé, bénéficier de la coordination des soins entre les professionnels de santé assurant leur prise en charge, gérer leurs RDV, leurs mesures de santé etc.
- □ 2021 = année de préparation structurante avec la phase pilote
- 2022 = année de généralisation







Mon Espace Santé (MES)

- Plateforme de santé sécurisée (web et app.) à destination de l'ensemble de la population*
- Mon espace santé propose 4 fonctionnalités principales :
 - alimentation du dossier
 médical (documents, profil
 médical, historique des
 soins). Cette brique
 s'appuie sur l'actuel DMP
 dont l'historique est repris
 pour les anciens
 utilisateurs.

Consultation et

Agrégations des rendezvous médicaux passés et
à venir

L'agenda permettra de
recevoir des rappels
personnalisés pour les
vaccins et dépistages



Réception en toute sécurité des informations personnelles en provenance des professionnels de santé de l'usager via un service de messagerie sécurisée de santé

Accès à des applications de santé labellisées par l'état via un « store » santé (portails patients, applications et objets connectés référencés)







Mon Espace Santé (MES)

Une solution apportée par la loi OTSS de juillet 2019 est la création automatique, sauf opposition de la personne.



Tous les assurés de l'Assurance maladie sont notifiés de l'arrivée de Mon espace santé



Un courrier (mail ou postal) fournit les modes d'opposition et d'accès au service



Si l'usager se connecte, MES est créé à la connexion



Si l'usager s'oppose, Mon espace santé ne sera pas créé Au bout d'un mois et 10 jours après l'envoi du courrier, si l'usager ne s'est pas connecté ni opposé, **Mon espace santé est automatiquement créé.**

Un professionnel peut écrire au patient via sa messagerie sécurisée de santé ou alimenter le DMP de la personne.

Pourquoi mettre en place un OPT-OUT?

- ▶La possibilité de clôture à tout moment
- ▶ Une création de DMP pour tous les usagers en faveur de son usage par les professionnels de santé (alimentation par tous les documents nécessaires dans le parcours de soins)





Démonstration « Mon espace santé »

Dominique PON - Responsable ministériel au numérique en santé















Le Dossier Médical Partagé (DMP)

indispensable aux professionnels de santé dans leur pratique médicale pour des prises en charge de qualité

Nathalie GRABHERR Responsable du département de la gestion du risque hospitalière de la CPAM 37











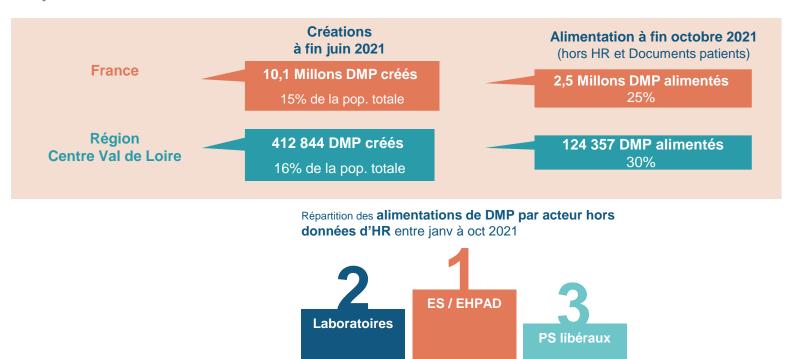
Le Dossier Médical Partagé : un service socle de « Mon espace santé »







Quelques chiffres







Le Dossier Médical Partagé Quels avantages à son utilisation dans votre quotidien?





- Dans le cas du départ à la retraite du PS
- Dans le cadre de la **télémédecine**
- Pour le suivi de patients "à risques"
- Pour consulter des documents suite à l'hospitalisation d'un patient
- Pour partager des documents (ville-hôpital)
- Pour **se renseigner** sur un patient



Poursuivre les travaux sur la consultation

Consulter dès maintenant les DMP en ville et en EHPAD

Poursuivre les travaux pour faciliter les consultations en établissement.

Le Dossier Médical Partagé Comment accélérer l'alimentation ?







1

S'équiper d'un logiciel compatible DMP

- Aides financières (PSL, EHPAD, laboratoires, ES)
- ▶ Se renseigner auprès de son éditeur

2

Se former

- Assister aux webinaires proposés par la CPAM
- ▶ Se rapprocher de son éditeur



Privilégier les alimentations

3

- PSL: privilégier en priorité les Volets de Synthèse Médicaux des nouveaux patients en ALD (26 506 en région CVDL)
- ► EHPAD : privilégier les nouveaux entrants puis l'ens. des pensionnaires
- ► Laboratoires et ES : mettre en place des dispositifs d'alimentation automatique

4

Rencontrer vos interlocuteurs de la CPAM

- Les Conseillers Informatiques Services sont à votre disposition pour répondre à vos questions techniques
- Les Délégués de l'Assurance Maladie vous rencontreront en 2022 pour vous présenter l'avenant 9.





Le point de vue du professionnel

Julien BERTHEL Directeur des systèmes d'information - CHRU de Tours















Le point de vue du professionnel

Dr Jean-Michel LEMETTRE Professionnel de santé libéral

















La Messagerie Sécurisée de Santé (MSS)

indispensable pour échanger des données de santé en toute sécurité

Christophe BEAUQUEL Responsable Marketing - Manager CIS à la CPAM 37













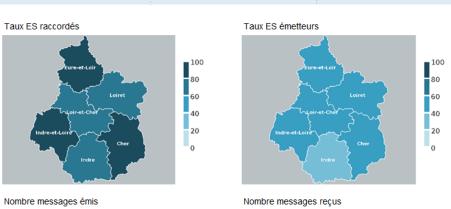




Focus sur les établissements et les laboratoires

Les établissements de santé



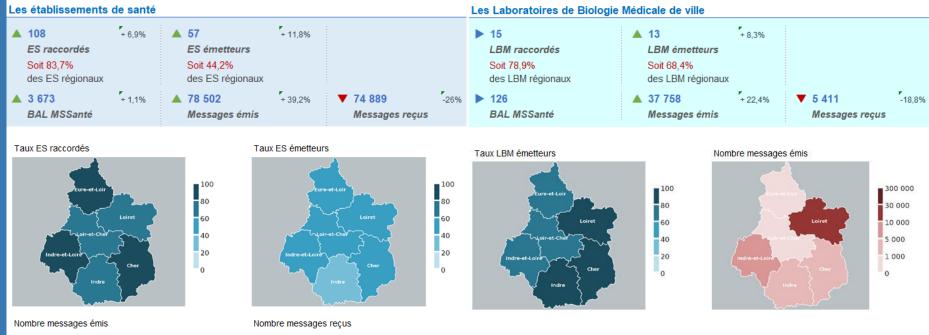








Focus sur les établissements et les laboratoires









Focus sur les professionnels de santé de ville

Les PS Libéraux					
▲ 8 540	+ 0,5%	A 7 517	+ 54,1%	▼ 167 052	-24,1%
PSL équipés		Messages émis		Messages reçus	
Soit 58,9% des PSL régionaux					
▲ 8 %	+ 34,1%				
Emetteurs					







Focus sur les professionnels de santé de ville



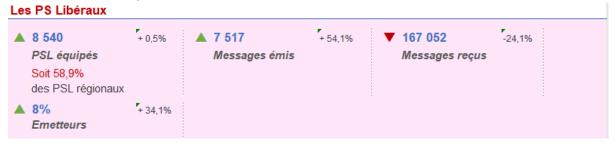


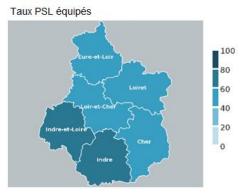


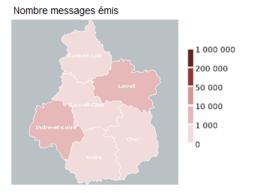


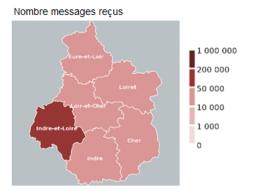


Focus sur les professionnels de santé de ville









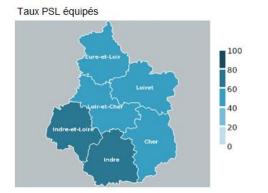


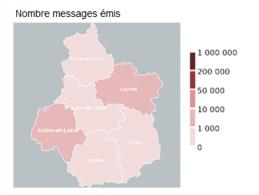




Focus sur les professionnels de santé de ville



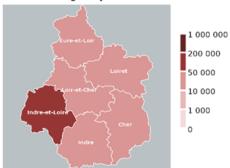




Meilleures professions émettrices

Profession	Nombre messages
Médecin	5661
Orthophoniste	575
Infirmier	432
Masseur-Kinésithér	281
Chirurgien-Dentiste	272

Nombre messages reçus







Le point de vue du professionnel

Dr Jean-Michel LEMETTRE Professionnel de santé libéral















Pour un haut niveau de sécurité : l'identité nationale de santé (INS)

indispensable pour la bonne identification de l'usager

Christophe BEAUQUEL Responsable Marketing - Manager CIS à la CPAM 37











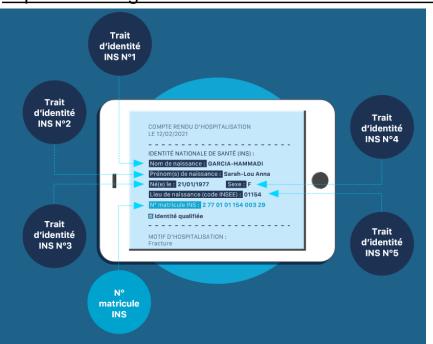






Identité Nationale de Santé

https://esante.gouv.fr/securite/identite-nationale-de-sante



Pas de doute possible

L'INS permet d'améliorer la qualité et la sécurité des soins en limitant le risque de doublons (deux dossiers pour un même patient) et de collisions (deux patients dans le même dossier), pouvant parfois être à l'origine d'évènements indésirables graves.







Identité Nationale de Santé



Seuls les acteurs de la santé, du médico-social et social impliqués dans la prise en charge de l'usager, du suivi médico-social et social de la personne ou menant des actions de prévention sont habilités à utiliser l'INS.



L'utilisation de l'INS est réglementée par le **référentiel** INS qui précise les mesures de sécurité et les modalités d'utilisation.



L'INS ne peut être utilisée que si l'identité est **qualifiée** grâce à des procédures d'identitovigilance rigoureuses ET **récupérée** par un téléservice développé par la Cnam, INSi.



À date, il est nécessaire de se doter d'une carte CPx (CPS, CPF, CPE) nominative pour pouvoir accéder au téléservice INSi.

INS c'est aussi un moyen de vous faire gagner du temps. Par exemple, en l'utilisant, vous pouvez :

- Rattacher directement un document reçu ou scanné à un dossier existant, permettant ainsi de vous décharger du classement que vous, ou votre secrétariat, effectuez aujourd'hui;
- Créer directement une nouvelle identité dans votre logiciel, sans devoir saisir manuellement tous les traits et ainsi limiter le risque d'erreur;
- Maintenir la qualité de la base des patients, en détectant plus tôt des doublons potentiels et ainsi éviter la tâche fastidieuse que peut représenter la fusion de deux dossiers;
- Alimenter ou consulter facilement le dossier médical partagé (DMP), en limitant les rejets;
- Échanger demain par messagerie sécurisée avec vos patients au travers de l'espace numérique de santé (ENS).

INS n'est pas qu'un simple identifiant : elle est composée d'un identifiant, le matricule INS (NIR/NIA), et de 5 traits d'identité (nom de naissance, prénom(s) de naissance, date de naissance, sexe et code lieu de naissance) provenant des bases de référence de l'INSEE.





Le point de vue du professionnel

Le projet d'identité du patient au GHT 45

Jocelyn CADON Responsable du Département Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et Pilotage du Schéma Directeur SI













1 Deux objectifs, deux projets





- 1^{er} objectif: avoir un identifiant patient unique sur le territoire du GHT
 - Inscrit dans le décret de création des GHT du 27 avril 2016
 - Condition préalable à la mise en œuvre d'un Dossier Patient Informatisé unique pour tous les hôpitaux du GHT (sinon le patient aurait plusieurs dossiers suivant l'hôpital qui l'accueille)

Choix d'un outil propre aux hôpitaux proposé par leur éditeur de GAM : I.U.P.

- 2nd objectif : intégrer l'Identité Nationale de Santé (INS) dans les systèmes d'information des hôpitaux
 - Pour permettre les échanges avec les partenaires extérieurs à l'hôpital
 - Pour continuer à envoyer des informations au DMP
 - Pour augmenter la sécurité de l'identification des patients dans les différents hôpitaux (deux patients qui ont la même INS auront forcément le même I.U.P.)

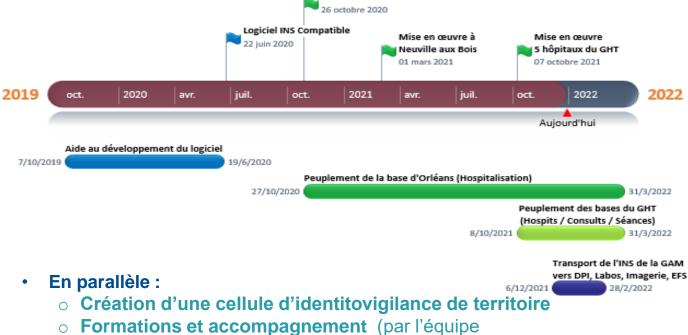
Choix du GHT de s'inscrire dès que possible dans la démarche : expérimentateurs INS



2 Chronologie du projet INS







Mise en oeuvre à Orléans

- Formations et accompagnement (par l'équipe d'expérimentateurs) des agents administratifs et
 - identitovigilants des hôpitaux
- Elaboration et partage de documents : arbre décisionnel...

Et coordination avec le projet I.U.P.



3 Conclusion et stratégie en routine





- Un projet fonctionnel et d'organisation
 - La réussite de l'INS repose essentiellement sur les professionnels « de l'ombre », administratifs et identitovigilants. Au GHT 45, leur motivation et leur professionnalisme sont particulièrement remarquables.
 - La Direction des Services Numériques apporte sa compétence en gestion de projets ; les aspects logistiques ou techniques sont faciles à gérer, les aspects logiciels assumés par les éditeurs
- 3 stratégies parallèles pour intégrer l'INS à notre SI
 - Corriger au fil de l'eau les traits d'identité pour maximiser la probabilité d'une intégration automatique de l'INS
 - o Profiter d'IUP pour diffuser l'INS d'un hôpital du GHT à l'autre
 - Cibler le traitement en « back office » a posteriori, très chronophage : pour garantir que la qualification de l'identité se fait bien dans les règles, il faut entre 5 et 6mn par patient.





Pour un haut niveau de sécurité : Pro Santé Connect

indispensable pour la bonne identification des professionnels

Christophe BEAUQUEL Responsable Marketing - Manager CIS à la CPAM 37

















Prosantéconnect

Pro Santé Connect = fournisseur d'identité sectoriel

Il permet:

- D'attester de votre identité à partir d'un référentiel opposable
- L'identité régalienne (Nom, prénoms, date naissance, sexe, lieu de naissance)
- L'identité sectorielle (N°PS, Rôle, secteur d'activité, etc.)
- D'utiliser le dispositif d'authentification de votre choix
- Carte CPS
- E-CPS







Prosantéconnect

Pro Santé Connect = fournisseur d'identité sectoriel



















Appli e-CPS

Activation en ligne

Appli e-CPS activée















Appli e-CPS activée

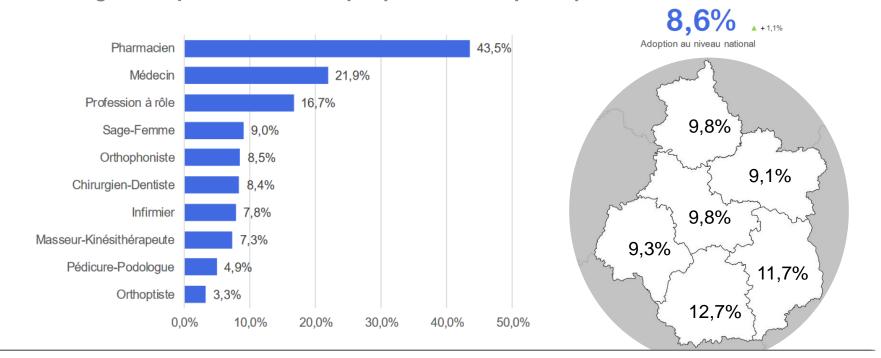






Prosantéconnect

Pourcentage d'adoption de la e-CPS par profession et par département







Cybersécurité:

Tous cybervigilants!



Hubert FABRIS - Responsable de la Sécurité des Systèmes d'information et Délégué à la protection des données – GIP e-Santé CVL

Stéphane LACOMBE - Référent régional cybersécurité - GIP e-Santé CVL





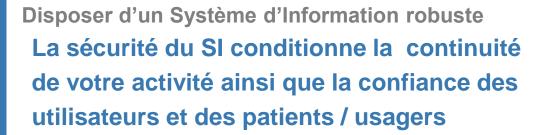






Pourquoi la cybersécurité ?





Comment?

Les SI doivent être bâtis sur des bases saines 3 niveaux d'actions :

Matériel - architecture, équipements...

Logiciel - applications, firmwares...

Humain - gestion des accès, sensibilisation...







État de la menace





Augmentation des attaques par rancongiciels

Impact considérable pour les acteurs touchés :

Indisponibilité du SI



Continuité de l'activité



Image dégradée





Déclarations des incidents en hausse de 80 % aux trois premiers trimestres 2021(/3 trim 2020 source CERT santé)

Les actions cyber prioritaires





Structures sanitaires et médico-sociales

Création d'une adresse mail dédiée à la réception d'alertes cyber

Par exemple: ssi@nomdedomaine

- Réalisation d'exercices de continuité d'activité
 - « mode numérique dégradé »
- Les incidents SSI sont à déclarer sur le portail national
 - Protéger sa structure et bénéficier d'un accompagnement
 - Eviter une propagation des risques similaires



Accompagnement national



CERT-Santé – Centre d'alerte et de réaction aux attaques informatiques

- Veille Bulletins d'alerte
- Sensibilisation Webinaires
- Espace documentaire Fiches Reflexe, Prévention, guides de bonnes pratiques
- Prévention Recherche d'activité malveillante, de fuite de données
- Service de cyber-surveillance audits d'exposition sur internet
- Réponse à incidents accompagnement suite aux déclarations



www.cyberveille-sante.gouv.fr

Accompagnement régional





GIP e-Santé Centre-Val de Loire

- Page web SSI*
- Communauté régionale des référents SSI* et Protection des Données
- Comités trimestriels SSI*
- Espace collaboratif : inscription



*Sécurité des Systèmes d'Information

Accompagnement régional



GIP e-Santé Centre-Val de Loire

- Plateforme régionale de sensibilisation
- Appui en cas d'incident de sécurité du SI
- Groupes de Travail
- Ateliers
- Etude de solutions mutualisées
 - SOC Security Opération Center
 - Plateforme de conformité RGPD





ssi@esante-centre.fr

S'il ne fallait retenir que cela



Pour améliorer la sécurité de votre Système d'Informations



Des usages sûrs









<u>Un système à jour</u>





S'il ne fallait retenir que cela

Pour améliorer la sécurité de votre Système d'Informations



Des usages sûrs



 Systèmes d'exploitation





<u>Un système à jour</u>





S'il ne fallait retenir que cela

Pour améliorer la sécurité de votre Système d'Informations



Des usages sûrs



- Systèmes d'exploitation
- Applications





<u>Un système à jour</u>

2



S'il ne fallait retenir que cela

Pour améliorer la sécurité de votre Système d'Informations



Des usages sûrs



- Systèmes d'exploitation
- Applications
- Antivirus





<u>Un système à jour</u>

2



S'il ne fallait retenir que cela

Pour améliorer la sécurité de votre Système d'Informations



Des usages sûrs



- Systèmes d'exploitation
- Applications
- Antivirus
- Firmwares de périphériques

Un système à jour





2



S'il ne fallait retenir que cela

Pour améliorer la sécurité de votre Système d'Informations



Des usages sûrs



- Systèmes d'exploitation
- Applications
- Antivirus
- Firmwares de périphériques

Un système à jour

 Des accès sécurisés





S'il ne fallait retenir que cela

Pour améliorer la sécurité de votre Système d'Informations



Des usages sûrs



- Systèmes d'exploitation
- Applications
- Antivirus
- Firmwares de périphériques

- Des accès sécurisés
- Des utilisateurs sensibilisés



Un système à jour





S'il ne fallait retenir que cela

Pour améliorer la sécurité de votre Système d'Informations



Des usages sûrs



- Systèmes d'exploitation
- Applications
- Antivirus
- Firmwares de périphériques

- Des accès sécurisés
- Des utilisateurs sensibilisés
- Données/fréquence pertinentes

Un système à jour





S'il ne fallait retenir que cela

Pour améliorer la sécurité de votre Système d'Informations



Des usages sûrs



- Systèmes d'exploitation
- Applications
- Antivirus
- Firmwares de périphériques

- Des accès sécurisés
- Des utilisateurs sensibilisés
- Données/fréquence pertinentes
- Une mise en lieu sûr

Un système à jour





S'il ne fallait retenir que cela

Pour améliorer la sécurité de votre Système d'Informations



Des usages sûrs



- Systèmes d'exploitation
- Applications
- Antivirus
- Firmwares de périphériques

2

- Des accès sécurisés
- Des utilisateurs sensibilisés
- Données/fréquence pertinentes
- Une mise en lieu sûr
- Des tests de restauration

Des sauvegardes fiables

Un système à jour

Cybersécurité





- Ministère : https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/e-sante/sih/?max_articles=16
- ANS: https://esante.gouv.fr/securite/cybersecurite
- o PGSSI-S: https://esante.gouv.fr/securite/pgssi-s/espace-de-publication
- ANS : Mémento de sécurité pour les professionnels de santé libéraux
- o ARS: https://www.ars.sante.fr/securite-informatique-signaler-un-incident

Testez votre S.I:

Outil GIP e-santé Centre-Val de Loire : https://forms.office.com/r/QJsJeCt9LJ

Outil Anap d'auto-diagnostic : https://ressources.anap.fr/autodiagnostic/92#1875





Conclusion

Vincent MARCE Directeur du GIP e-Santé Centre-Val de Loire















Dispositifs de financement

	Volet logiciel Property of the	Volet transformation et usages		
	Biologie Radiologie Etablissements de santé Médecins de ville Pharmacie ESMS Autres med. et paramed.	Etablissements de santé	Professionnels de santé	ESMS
Nouvelles mesures FINANCIÈRES	Achat de l'Etat pour le compte des acteurs de l'offre de soins (SONS)	Programme SUN-ES	Selon les accords conventionnels avec l'Assurance Maladie	Programme ESMS numérique





Contacts





ARS CVL

SUN-ES

Dominique PIERRE dominique.pierre@ars.sante.fr

ESMS Numérique

Alexandre DAMME <u>ars.cvl.esms.numerique@ars.sante.fr</u>

Coordination ars.cvl.esante@ars.sante.fr

GIP e-Santé CVL

SONS / INS / PSC

Benoit LARDEAU segur@esante-centre.fr

Cybersécurité

Hubert FABRIS ssi@esante-centre.fr

ESMS Numérique

Stéphane LACOMBE esms.numerique@esante-centre.fr

Assurance maladie

Les Conseillers Informatique Service

Pour les questions liées à l'informatisation, à la dématérialisation :

- Accompagnement sur le dispositif
 Forfait d'aide à la modernisation et à l'informatisation
- Conseil et accompagnement sur les logiciels SESAM Vital, les télé-services

Les Délégués Assurance Maladie

Pour les questions liées aux conventions :

- Contrats démographiques
- Convention, avenants
- Gestion du risque : efficience et pertinence des soins

Ressources





- o ANS: https://esante.gouv.fr/segur
- o Programme Ségur Numérique SUN-ES : https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/segur-de-la-sante/sun-es
- CNSA Programme ESMS numérique : https://www.cnsa.fr/grands-chantiers/virage-numerique-du-medico-social-le-programme-esms-numerique/le-programme-esms-numerique
 numerique
- Avenant 9 : https://www.ameli.fr/indre-et-loire/medecin/actualites/avenant-9-un-texte-pour-mieux-prendre-en-compte-les-besoins-mis-en-lumiere-pendant-la-crise
- Mon Espace Santé : https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/e-sante/mon-espace-sante/
- ARS Centre-Val de Loire : https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/
- GIP e-Santé CVL : https://www.esante-centre.fr/portail_pro/

Quelques rendez-vous à venir...





- Finalisation et partage de la feuille de route Ségur régionale avec les acteurs
- Communication à destination des assurés pour l'activation de Mon Espace Santé
- Webinaires bimensuels « Questions réponses sur le Ségur »
- Ateliers thématiques : INS, PSC...
- Comité régional Sécurité des SI
- Tournée régionale ESMS numériques (18/01 au 03/02)
- Accompagnement des EHPAD sur les prérequis à l'accès au DMP (informatique, cartes CPx)
- Information SONS pour les ESMS
- Prochain appel à projets du programme ESMS numérique
- Accompagnement des établissements sanitaires et suivi du dispositif SUN-ES
- Campagne CIS vers les médecins : MES, avenant 9, forfait structure
- Webinaires éditeurs : démonstration de l'alimentation du DMP





Merci de votre attention









